

Fonds départemental d'indemnisation des Dégâts de Sangliers du Bas-Rhin

Résidence La Fayette - 7, rue Staedel - 67100 STRASBOURG - Tél. 03 88 79 48 70

Fax 03 88 79 48 51 email : info@fids67.fr

*Demande d'estimation des dégâts présumés commis par des sanglier
(loi n° 2005-157 du 23 février 2005, article 175)*

Les délais d'estimation sont fixés entre 4 et 10 jours

Identification du réclamant :

Nom, prénom ou raison sociale	
Adresse complète	
Téléphone	
Récolte prévue le	

****Obligation de joindre un R.I.B pour le paiement***

Les dégâts à estimer se trouvent :

Commune(s)	Lot(s) de chasse n°	Lieux-dits	Nature de la culture	Surface(s) totale(s)	Surface(s) endommagée(s)

Le réclamant ou son représentant désigné ci-dessous s'engage à montrer l'emplacement des dégâts.

Eventuellement le représentant du réclamant

Nom	
Prénom	
Adresse	
Téléphone	